

# Communiqué de presse

Lausanne, le 27 juin 2023

## Appel à candidature jusqu'au 27 septembre 2023

**Poumon économique à l'attractivité et au rayonnement fort au niveau européen, le territoire lémanique doit sa richesse aux acteurs du tissu économique qui y sont établis. Dans un contexte fragile d'incertitudes et de défis multiples pour maintenir ce niveau d'excellence et cet esprit d'entreprendre, le Conseil du Léman souhaite valoriser les initiatives les plus emblématiques de ce territoire entrelacé par la frontière franco-suisse. Doté de 20'000 francs partagé au maximum entre cinq lauréats, le Prix Cohésion & Solidarité Lémanique lance un appel à candidature jusqu'au 27 septembre 2023.**

Le Prix Cohésion & Solidarité lémanique est mis en place pour la 3e édition par le Conseil du Léman, en partenariat avec les Unions lémaniques des Chambres de Commerce, d'Agriculture et d'Artisanats et Métiers. L'instance transfrontalière lance jusqu'au 27 septembre 2023 un appel à candidature à destination notamment des entreprises, des associations, des clusters, des agences de développement, de tout acteur du tissu économique ou culturel.

Le Prix valorise des initiatives qui illustrent l'excellence d'un savoir-faire ou d'un patrimoine ancré sur l'espace lémanique et constitutif de son identité. Les stratégies de différenciation, de positionnement mais aussi de valorisation seront récompensées pour leur contribution à l'attractivité et au rayonnement du territoire transfrontalier. Le Conseil du Léman couvre un territoire multiple. Des Alpes valaisannes aux pieds du Jura aindinois, le Lac relie un territoire à la démographie galopante et des flux économiques intenses. Que ce soit pour le travail, les loisirs voire la formation, les frontières (nationales, départementales, cantonales) sont traversées et entrelacées par des interconnexions croissantes. Le Prix a pour objectif de primer des initiatives susceptibles d'apporter des solutions aux principaux défis sociaux, culturels et écologiques du bassin lémanique. Doté d'une enveloppe de 20'000 francs, le Prix récompensera au maximum cinq initiatives. Pour être éligibles, les initiatives doivent pouvoir démontrer de premiers résultats tangibles et revêtir une valeur ajoutée en termes d'innovation technologique, sociale ou organisationnelle.

Les lauréats seront amenés à échanger avec les représentants institutionnels du Conseil du Léman lors de la remise des Prix le 1er décembre 2023 à Bourg-en-Bresse (Ain). Une belle occasion de faire reconnaître des actions mises en œuvre au quotidien sur le terrain et d'échanger dans une logique de cohésion et solidarité au sein de l'espace lémanique.

### Renseignements

- Frédéric BORLOZ, Conseiller d'Etat vaudois en charge des affaires transfrontalières, Président de la Commission Economie, Tourisme et Population frontalière du Conseil du Léman, +41 79 204 43 30
- Laure COUSSOT, Office des affaires extérieures, Canton de Vaud, +41 79 267 26 97

[www.conseilduleman.org](http://www.conseilduleman.org)

Le Conseil du Léman rassemble depuis 1987 les Cantons de Genève, de Vaud et du Valais ainsi que les Départements de l'Ain et de la Haute-Savoie, avec un objectif de concertation transfrontalière à l'échelle de l'espace lémanique.

